



COMMISSION RÉGIONALE FAFA

Saison 2022-2023

PROCÈS-VERBAL N° 06 « FAFA »

Réunion du :	06 Avril 2023 à 9h30 à SAINT DOULCHARD, au siège du District 18
Présidence :	M. Jean Paul MARCHAL
Présents :	MR DEMAY (28), Patrick CHAMPAGNAT (36), Bernard FREULON (37), Maurice FOURNILLON (41), Eric JOUBERT (45), Jean-Claude CLOUVET (18) Guy MALBRAND et Alain DESOEUVRES,
Excusé :	
Assistent à la séance :	Mme Cindie HUDE, Référente administrative Mme Sylvie GUILBAUDAUD, Référente administrative 18

Relevé de la GESTION FAFA vis-à-vis des AVIS PREALABLES et du suivi des DOSSIERS EN COURS



POUR RAPPEL : Pour qu'un dossier FAFA soit pris en compte par la gestion LIGUE, un avis préalable CRTIS est à demander auprès de la CRTIS ou CFTIS afin de caler ce dernier vis-à-vis des normes en vigueur.

PIECES A FOURNIR après AP CRTIS à la Commission FAFA LIGUE : Dossier technique avec AP – Dossier FAFA signé du propriétaire et du club - Délibéré de Conseil avec plan de financement – échéancier des travaux – devis (suivant les demandes. D'autres pièces peuvent être exigées)

TRAVAUX TERMINES : Demande de classement complète signée et datée du propriétaire via la CDTIS – rapport de visite avec photos (Ces documents sont obligatoires pour la CRTIS - à réception, ils seront entrés sur **STADIUM** pour régularisation auprès de la CFTIS) + pièces à fournir pour paiement

UN POINT SUR LES BUDGETS ALLOUES PAR LA LFA

- ✓ Pour la saison 2022/2023, le montant de l'enveloppe **EQUIPEMENT** attribuée est de 384000,00 Euros et l'enveloppe **TRANSPORT** 2022/2023 est de 68000,00 euros.
- ✓ Les deux enveloppes transport et équipement sont épuisées à ce jour.
- ✓ Pour information, tous les dossiers transport sont prorogés par la LFA jusqu'au 31/12/2023
- ✓ Les pourcentages et/ ou les montants d'attributions de chaque objet FAFA ont été identiques à la saison 2021/2022.

A CE JOUR 56 DOSSIERS (DONT 3 ANNULES) ONT ETE VERIFIES MAIS 6 SONT INCOMPLETS.

- ✓ **TRANSPORT** >> 23 dossiers présentés.
 - 4 dossiers sont validés par la LFA.
 - 14 dossiers sont en attente de validation de la Ligue.
 - 3 dossiers sont incomplets.
 - 1 dossier annulé par son club.
 - 1 dossier annulé par un Distric
- ✓ **EQUIPEMENT** >> 29 dossiers présentés
 - 17 dossiers sont validés par la Ligue dont 15 validés par la LFA.
 - 7 dossiers sont en attente de validation par la Ligue.
 - 4 dossiers sont incomplets.
 - 1 dossier présenté irrecevable (montant FAFA inférieur à 1500,00€)
- ✓ **Et**
 - 1 dossier transport Ligue validé par la LFA.
 - 2 dossiers équipement validés par la Ligue en instance de validation LFA.
 - 1 dossier transport District 37 en attente de validation Ligue.

RAPPEL : LES PRINCIPAUX ELEMENTS MANQUANTS :

- ✓ Avis Préalable de la CDTIS et de la validation de la CRTIS (attention à bien remplir le bon NNI, à apposer les signatures et à fournir et joindre tous les documents demandés à l'AP).
- ✓ Attendre les résultats ou la validation de la CRTIS pour les AP avant de soumettre les dossiers dans l'appli FAFA.
- ❖ Plans anciens non fournis et les nouveaux sont non cotés
- ❖ Devis sans les éléments descriptifs ou financiers et les procédures entières pour les éclairages sont obligatoires.
- ❖ Devis incomplets (transport : pour les options, ces dernières ne sont pas prises en compte dans le calcul de la subvention).
- ❖ Délibération sans en- tête club ou mairie, signature, date, cachet, demande FAFA et plan financier.
- ❖ Les photos par vues aériennes ne sont pas conseillées (prendre plan papier et ou appareil photo).
- ❖ Le document de déclaration d'achèvement de travaux non signé par le Maire (obligatoire).
- ❖ Les conventions manquent et sont remises complètes très tardivement ce qui empêche les paiements aux mairies.
- ❖ Tous les dossiers (transport et équipement) ne doivent être soumis qu'une fois complets et vérifiés par les Districts.
- ❖ **Les dossiers transport uniquement sont à soumettre par les clubs après vérification et validation par le District après un travail en commun.**
- ❖ **Tous les autres dossiers doivent être soumis dans l'appli FAFA par les Districts et non par les clubs. (Transport et Equipement).**
- ❖ Les dossiers complets, après consultation de la commission des Présidents de La Ligue sont présentés au CD Ligue pour validation par ordre de date, dossiers complets et non par date, dossiers soumis.

TOUS DOCUMENTS OU MAIls CONCERNANT LES FAFA DOIVENT ETRE ADRESSES CONJOINTEMENT A CINDIE HUDE ET JEAN PAUL MARCHAL.

DISTRICT DU CHER

- 1 dossier TRANSPORT présenté complet.
- 4 dossiers EQUIPEMENTS présentés complets.
- Dossier à échéance : **BOURGES MOULON (transport) au 29/03/2023.**

DISTRICT DE L'EURE ET LOIR

- 6 dossiers EQUIPEMENTS présentés complets.
- 5 dossiers TRANSPORT présentés mais 3 incomplets.
- Dossier à échéance : **DAMMARIE BOIS GUESLIN (transport) au 15/06/2023.**

DISTRICT DE L'INDRE

- 3 dossiers EQUIPEMENTS présentés complets.
- 4 dossiers TRANSPORT complet dont 1 annulé par le club.
- Dossier à échéance : **ST MAUR au 16/04/2023.**

DISTRICT DE L'INDRE ET LOIRE

- 4 dossiers EQUIPEMENTS présentés complets.
- 4 dossiers TRANSPORT présentés complets.
- 1 dossier TRANSPORT District 37 en attente de validation Ligue.
- 1 dossier EQUIPEMENTS incomplet.
- 1 dossier SECURISATION irrecevable (montant Fafa inférieur à 1500,00€).
- Dossiers à échéance : **PAYS DE LANGEAIS ST MARS LA PILE (transport) au 29/03/2023.**
 - : **PONT DE RUAN (transport) au 15/06/2023.**
 - : **ST CYR SUR LOIRE (transport) au 15/06/2023.**
 - : **ACP TOURS (transport) au 15/06/2023.**
 - : **NOTRE DAME D'OE (transport) au 21/06/2023.**

DISTRICT DU LOIR ET CHER

- 6 dossiers EQUIPEMENTS présentés complets.
- 9 dossiers TRANSPORT présentés complets.
- 1 dossier annulé par le District.
- Dossiers à échéance : **ST LAURENT (transport) au 15/06/2023.**

DISTRICT DU LOIRET

Le dossier équipement de **CLUB** de **CHATEAUNEUF SUR LOIRE** est incomplet depuis 11/03/2022 (dossier à clôturer et éventuellement à refaire quand il sera complet).

- 5 dossiers EQUIPEMENTS présentés dont 3 incomplets.
- 1 dossier TRANSPORT présenté complet.
- Dossiers à échéance : **US ORLEANS (transport) au 15/06/2023**.

Les Districts du CHER, de l'INDRE et du LOIR ET CHER appliquent les nouvelles procédures et utilisent les nouveaux documents afin de soumettre des dossiers complets. A noter un gros effort de l'EURE ET LOIRE.

Les prochains dossiers à échéance, pour tous les Districts, sont à partir de Juillet 2023.

Prochaine réunion fin Mai 2023

Date limite de dépôt des dossiers : 15 Avril 2023 (uniquement pour les avis préalables)

Le Référent FAFA
Ligue Centre Val de Loire

Jean Paul MARCHAL



Le Secrétaire de séance

Guy MALBRAND

